

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	2 ^{ème}
Nom de site	3_BANQUE_75002	Numéro	75101_015_03
Adresse du site	3, rue de la Banque	Hauteur	R+7 (25,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues présent (0° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	07/04/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	25/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 3 rue de la Banque émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75002 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G qui comprend 3 antennes panneau à faisceau fixe émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 40°, 160° et 300°		
Distance des ouvrants	Accès par édicule ascenseur à 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 40° < 5V/m ; 160° < 5V/m ; 300° < 5V/m 5G : 40° < 4V/m ; 160° < 4V/m ; 300° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 40° : 29,05m en faisceau fixe et 29,85m en faisceau orientable Dans les azimuts 160° et 300° : 28,90m en faisceau fixe et 29,95m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, de 2 des antennes existantes par de nouvelles reprenant les teintes et aspects du matériel présent et l'ajout d'un complément à la dernière antenne existante. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

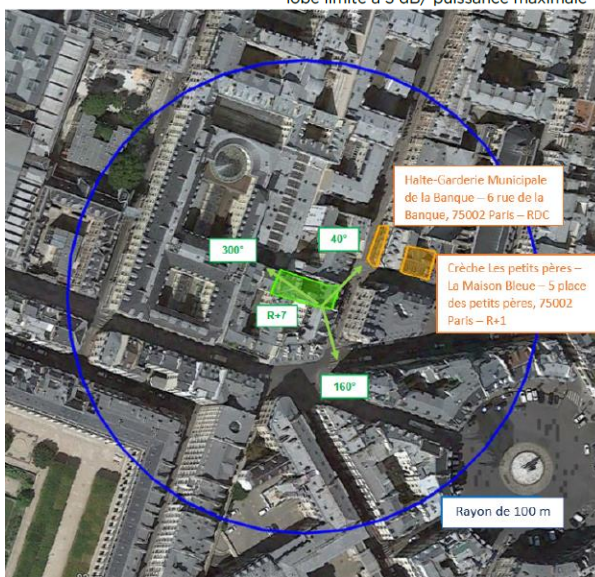
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
HALTE GARDERIE MUNICIPALE DE LA BANQUE	6 RUE DE LA BANQUE 75002 PARIS 2	30 m	< 1 V/m	0.27 %	RDC	Oui
CRECHE LES PETITS PERES - LA MAISON BLEUE	5 PLACE DES PETITS PERES - LA MAISON BLEUE 75002 PARIS 2	35 m	< 1 V/m	0.27 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
HALTE GARDERIE MUNICIPALE DE LA BANQUE	6 RUE DE LA BANQUE 75002 PARIS 2	30 m	< 1 V/m	0.16 %	RDC	Non
CRECHE LES PETITS PERES - LA MAISON BLEUE	5 PLACE DES PETITS PERES - LA MAISON BLEUE 75002 PARIS 2	35 m	< 1 V/m	0.16 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



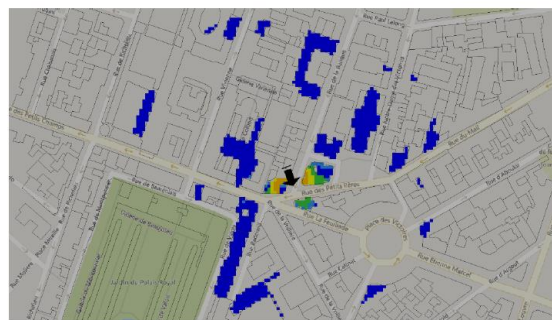
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

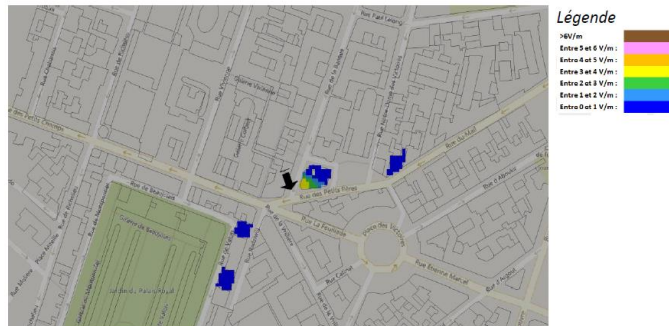
	Azimut 40°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 160°



Azimut 300°

